

THÈMES

- Examen des parcours professionnels des professeurs des écoles. Améliorer les Ressources Humaines pour les professeurs des écoles à certains moments de la carrière.

L'ESSENTIEL

- Toujours aucune proposition concrète du ministère. Aucun engagement. Un questionnaire a été envoyé aux organisations syndicales la veille pour recueillir les remarques sur une série de questions.
- Les syndicats ne comprennent toujours pas l'intérêt de questions qui n'abordent pas le problème essentiel : la revalorisation et les retraites.
- Le ministère insiste sur le fait que l'avis du Conseil d'État n'est que consultatif. C'est un avis que ne partage pas le gouvernement. La loi sera maintenue telle qu'elle a été présentée au conseil des ministres, elle sera votée en l'état avec l'article 1 et la référence à la loi de programmation.

Précisions du Directeur Général des Ressources Humaines

- Cette présente phase d'écoute des syndicats est indispensable.
- Rien n'est encore fixé concernant la loi de programmation.
- Le travail engagé avec les syndicats sur 6 mois doit permettre d'alimenter le contenu de la loi de programmation.
- Un travail sur des cas types est en préparation
- Une synthèse avec le ministre est prévue en mars.
- Il n'y a pas que le problème du salaire chez les professeurs des écoles, il faut se pencher aussi sur la RH.

EXEMPLES DE QUESTIONS POSÉES PAR LE MINISTÈRE

- Quelles modalités pour accompagner l'entrée dans le métier ?
- Comment attirer des professeurs expérimentés sur les postes les moins attractifs ?
- Comment mieux valoriser les expériences pour le passage à la classe exceptionnelle ?
- Comment mieux gérer les fins de carrière ?
- Comment permettre aux professeurs d'être davantage acteurs de leur parcours professionnel et leur mobilité ?
- Comment accompagner le développement personnel et professionnel des professeurs, notamment à travers le service académique de RH de proximité, en articulant le travail des différents acteurs, en dép ou en académie ?

LE SNALC A INSITÉ SUR...

- Le besoin et l'attente d'actes rapides.
- La revalorisation qui est à séparer des retraites.
- L'incohérence de l'ordre du jour : il nous est demandé de proposer des solutions qui existaient et qui ont été supprimées par des réformes successives, à des problèmes qui existent toujours mais auxquels l'administration ne sait plus répondre.
- La nécessité d'étaler l'entrée dans le métier de manière plus progressive avec compagnonnage. Pourquoi pas un compagnonnage avec des personnes en fin de carrière ?
- Le regret de la disparition de la liste d'aptitude concernant le passage des collègues entre 1^{er} et 2nd degré. La liste d'aptitude était préférable au détachement. Elle permettait de ne pas perdre son poste pendant un an en cas de retour dans le premier degré et de rester dans son département l'année de stage.
- La nécessité de ne pas oublier les enseignants en milieu de carrière : valoriser les débuts de carrière pour l'attractivité et prendre en compte les fins de carrière pour atteindre la retraite pour la fatigue et stress ne suffisent pas. La lassitude est surtout présente en milieu de carrière avec beaucoup de demande de détachements, de burnout et de démissions. Le SNALC insiste sur la nécessité de revalorisation de TOUS les enseignants.

L'AVIS DU SNALC

Encore une fois, cette réunion n'était pas une réunion de négociation. Il semblerait que le ministère ouvre un maximum de portes. Difficile de comprendre le but de cette seconde réunion d'autant plus que les interventions comme pour la réunion précédente partent dans tous les sens. Quelle exploitation peut faire le ministère de tous les points abordés, si ce n'est saisir à la volée une ou deux remarques à exploiter parmi des centaines ? Le SNALC émet de forts doutes sur ce processus : le ministère cherche-t-il à revaloriser le métier à moindre coût en ne prenant en compte qu'une partie des enseignants ? Ne s'agit-il pas de compenser l'absence de revalorisation de l'autre partie des enseignants par des aménagements particuliers ou des missions supplémentaires, des contreparties ? Pour le SNALC, la revalorisation doit être pour tous, sans contrepartie. Pour l'instant, tout cela ressemble à un enfumage qui a pour but de calmer les tensions, de gagner du temps et de laisser la porte ouverte à toutes les spéculations. En attendant, on ne pourra pas reprocher au ministère de ne « rien faire », mais cette situation ne va pas durer longtemps. La tension est de plus en plus palpable dans ces réunions, et nous ne sommes clairement pas dans un climat de confiance.